

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Mouila : un nouveau procureur de la République près le tribunal de première instance

Il s'agit de Perrine Ada Aubiang, installée au cours d'une cérémonie solennelle

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

LA nouvelle procureure de la République près le tribunal de première instance de Mouila, Perrine Ada Aubiang, vient d'être installée dans ses fonctions. Elle succède à Urbain Massala, appelé à d'autres fonctions, après seulement deux semaines passées dans cette juridiction.

La cérémonie solennelle était présidée par le président de la Chambre d'accusation, Styve Helmekamp. Lequel a fait remarquer que la justice est garante

de la sécurité des personnes et des biens; de même qu'elle est garante du bon fonctionnement des administrations publiques et économiques du pays.

"Ceci étant, les acteurs de la justice doivent faire montre d'exemplarité dans l'exercice de leur noble métier. Le respect des justiciables pour notre corps de métier passe indubitablement par notre capacité à être rigoureux avec nous-mêmes", a conseillé Styve Helmekamp.

Dans ses réquisitions, le procureur général près la Cour d'appel judiciaire de Mouila, Simplicie Moundounga, tout en félicitant la promue, a insisté sur les valeurs cardinales que devra incarner la nouvelle procureure de la République, notamment la notion de l'éthique, le sens du devoir et de l'impartialité dans l'exercice de



La nouvelle procureure de la République de Mouila en toge noire

Photo: Félicien Ndongo

ses fonctions.

"Vous êtes une femme rompue à la tâche. Nous attendons donc de capitaliser toutes vos connais-

sances, votre expérience et votre intelligence pour régler de nature pénale les problèmes d'une province, celle de la Ngounié, consi-

dérée comme la plus grande du Gabon en matière de superficie, avec neuf départements et trois districts", a-t-il déclaré.

## District d'Ikobey : la Société gabonaise des mines offre des kits scolaires



Geste symbolique de remise des kits au député de la contrée.

Photo: Félicien Ndongo

5e année des établissements scolaires du district d'Ikobey (5 écoles) et du canton Sindara (4 écoles) dans le département de Tsamba-Magotsi.

Le geste de remise symbolique de ces fournitures scolaires a été effectué par le représentant de SGM, Tian Zhan Long. Les kits ont été réceptionnés par le préfet du département, Maurice Oyé Essono, qui les ensuite remis à l'un des directeurs d'école. Un engagement d'une société citoyenne qui tranche avec d'autres entreprises évoluant, pour la plupart dans la contrée, mais qui ne remplissent pas leurs obligations contractuelles. La cérémonie s'est déroulée au regroupement des villages Matadi 7, en présence du nouveau sous-préfet d'Ikobey, Jean Leboumba, des représentants des ministères des Mines et de l'Environnement, ainsi que des responsables locaux de l'Éducation nationale, des auxiliaires de commandement et des parents d'élèves.

F.N

Ikobey/Gabon

CONFORMEMENT au cahier de charges contractuel signé avec la population locale, la Société gabonaise des mines (SGM), opérateur économique chinois exploitant l'or dans la région d'Ikobey, a remis, dernièrement un important lot des kits scolaires comprenant : cartables, cahiers, stylos, kits géométriques, etc., destinés à 683 élèves de la contrée. Essentiellement ceux de la 1re à la

## Encore des inondations !



Mouila sous l'eau.

Photo: Félicien Ndongo/L'Union

LES pluies diluviennes sont à l'origine de cette situation.

F.N.  
Mouila/Gabon

M OUILA est encore sous l'eau. Les précipitations qui s'abattent, à intervalles réguliers dans la province en général, et cette commune en particulier, sont à l'origine de cette situation. Faisant sortir ainsi de son lit la rivière Ngounié.

En effet, dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 décembre, les po-

pulations ont été surprises par la montée des crues noyant leurs habitations. Les quartiers Moukoumounabouala, Dourougni – dans le 1er arrondissement – et Boulevard Matamba, Dikongo 1 et 2 dans le 2e arrondissement étaient sous l'eau. Pour l'heure, aucune perte en vie humaine n'a été signalée. Cependant, l'on déplore d'importants dégâts matériels : appareils électroménagers, ustensiles de cuisine, etc. Une nouvelle infortune en l'es-

pace de quelques semaines après le passage d'une délégation ministérielle, qui était venue à Mouila pour toucher du doigt les conséquences liées aux premières inondations. D'où l'appel renouvelé des victimes aux autorités compétentes, afin qu'une aide conséquente leur soit octroyée. Et à terme, trouver une réponse définitive et durable à ce phénomène. Quoique naturel.

Rappelons que Mouila a cette particularité d'être bâtie sur les deux rives de la rivière Ngounié, favorisée par de nombreux bassins-versants et une kyrielle de marécages disséminés à travers la ville. Pour preuve, la nappe phréatique n'est pas aussi profonde. À 2,5m de profondeur, on peut obtenir de l'eau. D'où la présence de nombreux puits dans la cité.

Rappelons que Mouila a cette particularité d'être bâtie sur les deux rives de la rivière Ngounié, favorisée par de nombreux bassins-versants et une kyrielle de marécages disséminés à travers la ville.